Le budget de 1999



Maintien d'une saine gestion financière et économique

février 1999

Canadä

L

« ... la dernière année se caractérise par un incroyable climat d'incertitude économique, une instabilité qui démontre que, de nos jours, nul pays ne peut se mettre pleinement à l'abri des bouleversements internationaux. Mais l'année dernière a aussi démontré que les mesures prises par le Canada pour améliorer sa situation financière et son économie portent fruit. »

Paul Martin, ministre des Finances Le discours du budget de 1999

Une stratégie cohérente

Le budget de 1999 appuie le programme du gouvernement en vue de bâtir une économie forte et une société solidaire. Cette stratégie s'articule autour de trois éléments :

- le maintien d'une saine gestion financière et économique;
- les investissements dans les grandes priorités économiques et sociales;
- les allégements fiscaux et l'amélioration de l'équité fiscale.

Ces trois éléments se conjuguent de façon à rehausser la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

■ L'élimination du déficit budgétaire et la réduction du fardeau de la dette permettent de maintenir des taux d'intérêt bas et de stimuler la croissance économique; cela permet en outre au gouvernement de procéder à des investissements importants et d'accorder des allégements fiscaux.



- Les investissements dans la santé, l'accès au savoir et d'autres secteurs clés contribuent à améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des Canadiens.
- Les allégements fiscaux ont un effet incitatif sur la croissance économique et la création d'emplois, puisqu'il devient plus gratifiant de travailler, d'épargner et d'investir.

Des résultats manifestes

De même que bien des pays, le Canada n'est pas à l'abri des pressions économiques suscitées par la crise asiatique; d'ailleurs, certaines régions et certains secteurs en ont ressenti durement les effets. Néanmoins, la performance économique du Canada est demeurée vigoureuse en 1998, grâce à de saines politiques financières et économiques.

Création d'emplois

- Il y a eu 453 000 emplois créés en 1998; déjà en 1997, les statistiques à cet égard étaient excellentes, avec 368 000 emplois créés.
- Cette performance annuelle est la meilleure de la décennie, et elle surpasse celle de tous les autres pays du G-7. De fait, le Canada a obtenu de meilleurs résultats que les États-Unis à ce chapitre en 1997 et en 1998.
- Cette augmentation s'est poursuivie en janvier 1999 avec la création de 87 000 emplois.
- Près de 40 % des emplois créés durant les 12 derniers mois (202 000) ont bénéficié aux jeunes Canadiens, chez qui a été affichée la plus forte croissance annuelle de l'emploi en plus de 25 ans.

L

■ Le taux de chômage est tombé à 7,8 % en janvier 1999. Quoique encore trop élevé, il a malgré tout atteint son niveau le plus bas depuis 1990.

Finances publiques

- Le budget devrait être équilibré ou excédentaire en 1998-1999. C'est là le deuxième exercice consécutif sans déficit budgétaire, une première depuis 1951-1952.
- Le gouvernement est déterminé à équilibrer le budget, ou à dégager un excédent, tant en 1999-2000 qu'en 2000-2001. Cela donne quatre exercices consécutifs où le budget sera équilibré ou excédentaire, ce qui ne s'est produit qu'à deux reprises depuis le début de la Confédération.
- D'après les normes comptables utilisées dans la plupart des autres grands pays industrialisés, le gouvernement fédéral affichera un excédent financier pour le troisième exercice consécutif en 1998-1999 le seul pays du G-7 à enregistrer ce résultat.

Taux d'intérêt

- Les taux d'intérêt à court terme, qui se chiffrent à environ 4,7 %, ont été ramenés au niveau de l'an dernier, avant que les répercussions de la crise asiatique ne se fassent sentir.
- Les taux à long terme ont continué de diminuer en 1998 pour se rapprocher du niveau le plus bas jamais enregistré.

Perspectives économiques

■ En raison de la conjoncture économique international difficile – entre autres une baisse marquée du cours des produits de base –, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce

L

que la croissance au Canada continue de se tempérer pour s'établir à environ 2,0 % en 1999, avant de remonter à 2,5 % en l'an 2000.

■ Cependant, le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques prévoient tous deux que le Canada restera encore l'un des pays du G-7 affichant la meilleure performance économique, et qu'il arrivera en tête sur le plan de la création d'emplois.

Réduction du fardeau de la dette

La meilleure façon de mesurer le fardeau de la dette d'un pays est de considérer la dette en proportion de la taille de l'économie (le produit intérieur brut, ou PIB). Le ratio de la dette au PIB permet de mesurer la dette nationale par rapport à la production nationale. Plus ce ratio est bas, plus la dette est facile à gérer.

- L'an dernier, le ratio de la dette au PIB est passé de 70,3 % à 66,9 %; il s'agit de la plus importante baisse ponctuelle depuis 1956-1957.
- Le ratio devrait descendre jusqu'à 65,3 % en 1998-1999.
- En 2000-2001, le ratio de la dette au PIB devrait passer sous la barre des 62 %.

Les progrès accomplis dans la réduction de la dette se traduisent par des avantages concrets, dont voici quelques exemples :

■ En 1995-1996, alors que le ratio de la dette au PIB se situait à son plus haut niveau, les frais de service de la dette ont absorbé environ 36 cents de chaque dollar de recette perçu par le gouvernement.



■ L'an dernier, par suite de la diminution du ratio, cette fraction ne s'élevait plus qu'à 27 cents par dollar.

En d'autres termes, l'allégement du fardeau de la dette confère une plus grande latitude économique au Canada – le gouvernement dispose ainsi de ressources supplémentaires pour améliorer les soins de santé, accorder des allégements fiscaux à ceux qui en ont le plus besoin, soutenir la lutte à la pauvreté chez les enfants, améliorer l'environnement et faire des investissements pour optimiser la productivité, en facilitant l'accès au savoir, à l'innovation et à la recherche.

Le plan de remboursement de la dette

Le gouvernement est déterminé à maintenir le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire décroissante. L'un des principaux aspects de sa stratégie est le Plan de remboursement de la dette.

- Le gouvernement continuera de présenter des plans financiers de deux ans, basés sur des hypothèses économiques prudentes.
- Une réserve pour éventualités sera encore incorporée aux plans. Elle s'élève actuellement à 3 milliards de dollars chaque année.
- Si cette réserve n'est pas utilisée, elle sera affectée à la réduction de la dette publique.



Investir au Canada

Servir les intérêts des Canadiens ne signifie pas uniquement assainir les finances publiques. Le budget de 1999 prévoit encore des investissements axés sur les grandes priorités économiques et sociales ainsi que des allégements fiscaux d'application générale :

- Les provinces et les territoires recevront des fonds additionnels de 11,5 milliards de dollars dans le domaine de la santé au cours des cinq prochaines années. Un montant supplémentaire de 1,4 milliard sera investi d'ici la fin du présent exercice et au cours des trois suivants pour améliorer les systèmes d'information sur la santé ainsi que la recherche et l'innovation en matière de santé.
- Des mesures représentant des investissements totaux de plus de 1,8 milliard de dollars d'ici la fin de 1998-1999 et au cours des trois prochains exercices seront prises pour renforcer la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, dans le but de promouvoir la recherche et l'innovation, et pour soutenir l'emploi.
- Le budget accorde aux Canadiens des allégements fiscaux d'une valeur totale de 7,7 milliards de dollars au cours des trois prochains exercices. Si l'on y ajoute les mesures fiscales contenues dans le budget de 1998 plus les 800 millions de dollars correspondant à la baisse des cotisations d'assurance-emploi en 1999-2000 –, les allégements fiscaux accordés s'élèveront à 17,3 milliards sur trois ans.



Contrôle des dépenses

Même en tenant compte de ces nouveaux investissements, les dépenses de programmes – soit l'ensemble des dépenses, sauf les frais de service de la dette – continueront de diminuer en proportion de l'économie canadienne (PIB).

- En 1993-1994, les dépenses de programmes représentaient 16,6 % du PIB.
- En 1998-1999, elles ne devraient plus correspondre qu'à 12,6 % du PIB.
- D'ici 2000-2001, elles n'équivaudront plus qu'à 12 % du PIB.

Supplément d'information sur le budget de 1999

Les documents budgétaires sont diffusés sur Internet, à l'adresse http://www.fin.gc.ca/

On peut également obtenir des exemplaires du présent dépliant ou des documents budgétaires en s'adressant au

> Centre de distribution Ministère des Finances 300, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0G5 Téléphone : (613) 995-2855 Télécopieur : (613) 996-0518

This document is also available in English.